

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE  
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 20 avril 2021**

**Objet**

**Motion : Vœu  
contre le  
démantèlement  
d'EDF**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 13 avril 2021 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

**LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :**

33

**Etaient présents :**

**M. BOURIGAULT – M. GALAN – Mme COLLIN – Mme CHEVAUCHERIE –  
M. IGLESIAS – Mme BARBOT – M. MEYRE – M. DESCLAUX DE LESCAR –  
Mme SABI – Mme GRENOUILLEAU – Mme BIJOUX – M. BAGILET –  
Mme PROUHET – M. BUNEL – Mme DURLIN – M. ASFOR – M. JUIF –  
Mme FRENEL – Mme ARNOLD – M. SINSOU – M. LEDOUX**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Mme LACUEY à M. BOURIGAULT – M. CAVALIERE à M. PUYOBRAU  
M. DROILLARD à M. BUNEL – Mme BONNAL à Mme COLLIN  
M. SAILHAN à DESCLAUX DE LESCAR – Mme SOLA à Mme BARBOT  
M. MEHERZI à M. JUIF – Mme ADENIS à M. BAGILET  
M. CALT à M. SINSOU – Mme CASTAGNET à Mme ARNOLD  
M. DANDY à Mme SABI**

**Martine CHEVAUCHERIE a été nommée secrétaire de séance**

Le projet Hercule prévoit de scinder EDF en trois entités : une entreprise publique : (EDF bleu) pour les centrales nucléaires, une autre (vert) cotée en bourse pour la distribution d'électricité (ENEDIS) et les énergies renouvelables et une troisième (azur) qui coifferait les barrages hydroélectriques, dont les concessions seraient mises en concurrence.

Toutes les organisations syndicales s'opposent d'ailleurs à ce projet.

Ce démantèlement représente la destruction d'un service essentiel auquel tous les individus ont le droit : l'accès à l'énergie. Les impératifs du service public - fourniture d'électricité 7 jours sur 7 et 24heures sur 24 en tous points du territoire quels que soient les aléas climatiques - pourraient ne plus être garantis.

Les prix exploseront comme il en fut le cas pour France Telecom, la SNCF, et GDF, et les conditions de travail des salariés détériorées.

Il s'agit d'une nouvelle atteinte portée contre un des socles du Conseil National de la Résistance.

En cassant EDF, le gouvernement affaiblit la souveraineté de notre pays et le principal outil de notre transition énergétique.

Nous appelons à créer un Pôle Public de l'énergie visant à contraindre tous les acteurs, publics et privés, à mettre en œuvre une politique énergétique apte à répondre aux enjeux actuels, d'écologie, d'égalité et d'autonomie.

On voit aujourd'hui les conséquences des atteintes portées au service public de la santé, et de la privatisation des laboratoires pharmaceutiques par exemple. Un tarif régulé, identique pour l'ensemble de la population française rurale ou urbaine, une énergie mixte et décarbonée, doit échapper à la loi du marché et à la logique des actionnaires dont le profit est la seule boussole.

L'avenir énergétique du pays est intimement lié à celui d'EDF, il nous paraît alors indispensable que son avenir et sa mobilisation au service des enjeux énergétiques et climatiques du pays fassent l'objet d'un véritable débat social et démocratique.

Nous demandons au gouvernement

- L'abandon immédiat du projet HERCULE
- Un Référendum d'Initiative Partagée pour empêcher le démantèlement d'EDF

Pour rappel : Les municipalités sont propriétaires de leurs réseaux donc concernées par la privatisation de la distribution de l'énergie électrique et de ses conséquences.

*Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus*

*Et ont signé au registre les membres présents*

**POUR EXTRAIT CONFORME :**

**A la Mairie de FLOIRAC, le 21 avril 2021**

Nombre de votants : 33  
Suffrages exprimés : 33  
Pour : 33  
Contre :  
Abstention :



*Le Maire,*